



Canada NewsWire (français)

Nouvelles générales, mardi 5 décembre 2000 - 12:41

Première remise des prix de l'IREC (25 000 \$) et création du répertoire électronique de thèses et de mémoires en économie

CNW

MONTREAL - L'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) honore aujourd'hui les meilleurs travaux inscrits à son concours de thèses et de mémoires et à son répertoire électronique lors d'une cérémonie spéciale pour rendre hommage aux lauréats.

L'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC) a annoncé, le 29 mars 2000, l'établissement de prix destinés aux auteurs de thèses de doctorat et de mémoires de maîtrise. Pour être admissible à ces prix, l'auteur d'une thèse ou d'un mémoire doit être inscrit au répertoire électronique de l'IREC et le texte doit porter sur des sujets d'économie, d'économie politique ou d'économie sociale et avoir un intérêt particulier pour le Québec.

En ce qui a trait aux prix décernés pour l'an 2000, nous avons choisi d'admettre les thèses et les mémoires produits au cours des cinq dernières années, la période d'inscription se terminant le 15 septembre 2000. Les thèses et mémoires inscrits après cette date seront admissibles au concours de l'an 2001.

Il y a sept prix. Un premier prix de 10 000 \$ est destiné à l'auteur d'une thèse de doctorat. Un prix de 5 000 \$ est destiné à l'auteur d'un mémoire de maîtrise. Cinq autres prix de 2 000 \$ sont attribués à l'une ou l'autre catégorie.

Le jury était présidé par M. Claude Lessard, professeur titulaire et ancien doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal.

Toutes les thèses et tous les mémoires inscrits au fichier donneront lieu à la préparation d'un résumé en français, en anglais et en espagnol. Toutes les thèses et tous les mémoires seront disponibles dans leur version intégrale et seront accompagnés de leurs résumés sur le site Internet de l'IREC (www.irec.net). Les résumés en français sont déjà disponibles, de même que leur traduction en espagnol. La version anglaise suivra bientôt.

Cette opération de diffusion des travaux québécois n'aurait jamais été possible sans l'aide de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal et de sa Fondation du Prêt d'Honneur qui assument la totalité du coût des prix.

Le président du jury, M. Claude Lessard, professeur titulaire et doyen (1991-1995) à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, a tenu à souligner "le nombre et la qualité des travaux inscrits". Avec l'embarras du choix, les cinq membres du jury ont décerné les prix suivants.

Le premier prix- thèse de doctorat- , d'un montant de 10 000 \$, a été attribué à M. Gilles Bourque, pour sa thèse intitulée "Le modèle québécois de développement : de l'émergence au renouvellement". Inscrit au programme de doctorat en sociologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), M. Bourque a écrit un texte fouillé portant sur la politique industrielle menée au Québec depuis la Révolution tranquille. Il a analysé en particulier la période de 1985 à 1994 à partir d'enquêtes détaillées. Le texte a été récemment publié aux Presses de l'Université du Québec.

Le premier prix- mémoire de maîtrise- d'un montant de 5 000 \$, a été attribué à Mme Anne-Marie Grenier, pour un travail intitulé "L'initiative du Forum économique de Verdun : un processus de développement local". Inscrite au Département de service social de l'Université de Sherbrooke, Mme Grenier a évalué concrètement les résultats d'une approche de développement économique communautaire. Ses travaux ont permis au Forum économique de Verdun de faire le point sur ses orientations et ses priorités après six ans d'opération.

"Mentions spéciales du jury"

Cinq autres prix, les mentions spéciales du jury, ont été attribués, chacun pour un montant de 2 000 \$.

Mme Renée Bédard se voit attribuer l'un de ces prix pour sa thèse de doctorat présentée à l'École des HEC de Montréal : "Les fondements philosophiques de la gestion ". Mme Bédard a démontré dans sa thèse que, face à la mondialisation, l'émergence de la société du savoir et à l'économie virtuelle, les dogmes actuels de gestion (planifier, organiser, diriger, contrôler) datant du début du siècle, devraient être remis en cause. Son travail sera bientôt publié.

M. Olivier Boiral, professeur à l'Université Laval, se mérite un prix pour sa thèse remise en 1996 portant sur "La dimension humaine et préventive de la gestion environnementale". Il s'agit d'une réflexion empirique qui démontre que la gestion environnementale s'articule sur la réalité sociale, économique, technologique et écologique de l'entreprise. Il y démontre notamment que des catastrophes comme celle de l'Exxon Valdez ou de Tchernobyl ont comme source des erreurs humaines, et que la formation professionnelle et l'information des employés jouent un rôle-clé pour les prévenir. Ses conclusions s'appuient sur des exemples de grandes entreprises québécoises.

Monsieur Ianik Marcil, de l'UQAM, qui a soumis au concours de l'IREC son mémoire intitulé "Implication épistémologique des théories du chaos pour l'hypothèse des anticipations rationnelles", se voit également décerner une mention et une somme de 2 000 \$. M. Marcil examine dans son mémoire les aspects contradictoires entre les hypothèses économiques traditionnelles et les théories actuelles du chaos qui sont utilisées dans les domaines de recherche aussi bien physique que social.

Mme Sylvie Paré a présenté au concours sa thèse déposée au Département de sociologie de l'Université de Montréal, intitulée: "Le rôle des agents immobiliers dans la ségrégation résidentielle ethnique". Son travail, choisi par le jury, se mérite un prix de 2000 \$. A partir d'un modèle théorique américain, son enquête sur les agents immobiliers de Montréal et des villes voisines démontre que le pilotage ethnique n'est pas une pratique extensive. L'orientation du choix d'une résidence s'effectue beaucoup plus à partir de critères de prix, de qualité d'immeuble ou de qualité de vie que de critères ethniques.

Enfin, par son mémoire ayant pour titre "Modèle de durée multi-état, multi-épisodes : les prestataires de l'aide de dernier recours", inscrit au concours de l'IREC et présenté à l'Université Laval, M. Denis Pelletier se mérite aussi un prix de 2000 \$. Pour son travail, il a utilisé des banques de données du gouvernement fédéral et du gouvernement du Québec pour construire un modèle économétrique de façon à analyser les programmes de l'assurance- emploi et de soutien du revenu.

Par cette initiative, l'IREC et la SSJB et sa Fondation du Prêt d'Honneur veulent encourager et diffuser de la recherche de qualité en économie et sciences connexes effectuée par les étudiants des universités québécoises.

Note(s) :

Renseignements: Jean Labrecque, directeur de l'IREC, (514) 380-8916, (514) 388-6825; Michel Trudeau, secrétaire général de l'IREC, (514) 382-1560 poste 211, Secretariat(at)irec.net

© 2000 CNW. Tous droits réservés. Le présent document est protégé par les lois et conventions internationales sur le droit d'auteur et son utilisation est régie par ces lois et conventions.